

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 1/2025

DEPARTEMENT

Du syndicat de communes

23 (CREUSE)

Nombre de membres**BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE**

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du

27 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier, à 14 heures 00, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain **BUJADOUX**, M. Jean-Pierre **BONNAUD**, Mme Michèle **ALOUCHY**, M. Jean-Jacques **BIGOURET**,

Suppléants :

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 20 janvier 2025

Secrétaire de séance : Mme Michèle **ALOUCHY**

AUTORISATIONS DE DEPENSES 2025

Le comité syndical, après en avoir délibéré, et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012, autorise le Président à engager, à liquider et à procéder au mandatement, avant le vote du budget 2025 :

- **Des dépenses de fonctionnement** dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
- **Des dépenses d'investissement** dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, comme suit :

Compte		Crédits ouverts en 2024	Dépenses autorisées en 2025
2138	Autres constructions	4 500.00 €	1 125.00 €
2151	Voirie	11 000.00 €	2 750.00 €
2184	Mobilier	1 000.00 €	250.00 €
231	Immos en cours de construction	5 078.00 €	1 269.50 €

Le Président,
Alain **BUJADOUX**

Le secrétaire,